

ATELIER LOGEMENT

« JE CHERCHE UN LOGEMENT DANS LE PARC PRIVÉ »

Ce que je dois retenir ...

UN LOGEMENT DANS LE PARC PRIVÉ ? POURQUOI ?

57,4%

des ménages
sont locataires
dans le parc
privé.

LE PROPRIÉTAIRE LOUE AU LOCATAIRE, PARFOIS AVEC L'AIDE
D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE.

LES LOGEMENTS PRIVÉS SONT PLUS CHERS QUE LES LOGEMENTS SOCIAUX.
IL FAUT DES RESSOURCES SUFFISANTES ET RÉGULIÈRES.

L'ATTENTE EST MOINS LONGUE QUE DANS LE SOCIAL.

LE LOCATAIRE VISITE UN LOGEMENT ET DÉPOSE UN DOSSIER.

LE PROPRIÉTAIRE CHOISIT UN DOSSIER ET FAIT SIGNER UN BAIL.

JE CONSULTE LES ANNONCES :

OÙ ?



SUR
INTERNET



AGENCES
IMMOBILIÈRES



J'EN PARLE À
MON RÉSEAU

► À quoi ressemble le logement : la taille, le nombre de pièces, le lieu,
le prix, l'état général, etc.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS :

CC : CHARGES COMPRISES

HC : HORS CHARGES

M² : MÈTRES CARRÉS
(LA TAILLE)

P : PIÈCE

PX : PRIX

APPT : APPARTEMENT

ATTENTION DANGER :



- **LES VENDEURS DE LISTES D'ANNONCES : CE SONT SOUVENT DES ARNAQUES !**
- **JE NE DONNE JAMAIS D'ARGENT AVANT D'AVOIR SIGNÉ LE BAIL, MÊME POUR RÉSERVER LE LOGEMENT,**
- **JE REFUSE DE DONNER CERTAINS DOCUMENTS : PHOTO D'IDENTITÉ, RELEVÉ DE COMPTE, ATTESTATION DE BONNE TENUE DE COMPTE, CONTRAT DE MARIAGE OU JUGEMENT DE DIVORCE, DOSSIER MÉDICAL, CASIER JUDICIAIRE...**
- **ON NE PEUT PAS M'OBLIGER À PAYER MON LOYER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE.**



Direction de l'intégration



CE MÉMO DU KIT
D'ACCÈS AUX DROITS A
ÉTÉ ÉLABORÉ DANS LE
CADRE DU PROJET
NATIONAL RELOREF QUI
BÉNÉFICIE DU SOUTIEN
DE :



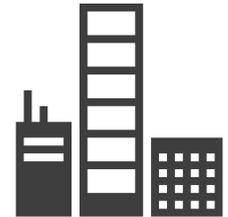
L'Europe se mobilise





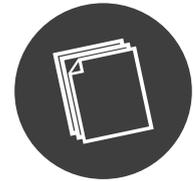
JE FAIS UN DOSSIER :

- ▶ MON IDENTITÉ
- ▶ MES REVENUS
- ▶ MES GARANTIES



LES DOCUMENTS :

- ▶ CARTE DE RÉSIDENT/TITRE DE SÉJOUR ;
- ▶ CONTRAT DE TRAVAIL ET DES ATTESTATIONS DE REVENUS (3 FICHES DE PAIE) OU UNE ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR ;
- ▶ DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION ;
- ▶ UN RIB ;
- ▶ QUITTANCES DE LOYERS OU DE PARTICIPATION AUX FRAIS D'HÉBERGEMENT PRÉCÉDANT ;
- ▶ LA SIMULATION DES AIDES AU LOGEMENT CAF ;
- ▶ DOCUMENTS RELATIFS AUX GARANTIES ET AIDES FINANCIÈRES SOLLICITÉES.



JE VISITE UN APPARTEMENT :



- ▶ ACCOMPAGNÉ DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'AGENCE : JE DOIS MONTRER MON SÉRIEUX ET MON INTÉRÊT POUR LE LOGEMENT ;
- ▶ JE REGARDE L'ÉTAT DU LOGEMENT. JE FAIS ATTENTION AUX DÉTAILS (PORTES, FENÊTRES, FONCTIONNEMENT DES APPAREILS...).



SI LE LOGEMENT EST EN BON ÉTAT ET QU'IL CORRESPOND À MES BESOINS ET CAPACITÉS FINANCIÈRES ▶
JE DONNE MON DOSSIER AU PROPRIÉTAIRE À LA FIN DE LA VISITE :
JE MONTRE QUE JE SUIS INTÉRESSÉ

LE PROPRIÉTAIRE ACCEPTE MON DOSSIER :

- ▶ JE SIGNE LE BAIL ;
- ▶ JE DONNE UN CHÈQUE POUR LE PREMIER MOIS DE LOYER, UN CHÈQUE POUR LE DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTION).
SI JE PASSE PAR UNE AGENCE IMMOBILIÈRE, JE DONNE ÉGALEMENT UN CHÈQUE POUR PAYER LES « FRAIS D'AGENCE » ;
- ▶ JE FAIS LES DÉMARCHES POUR OBTENIR DES GARANTIES ;
- ▶ JE FAIS UN ÉTAT DES LIEUX ENTRANT DÉTAILLÉ.

